

d'un peuple, qui prie ne périra point, elle se relèvera plus forte et plus glorieuse sous le poids de ses malheurs."

Cette cérémonie religieuse a eu un puissant écho dans le monde entier, et surtout à Rome, qui, en dépit de Victor-Emmanuel et de ses sicaires, n'en est pas moins encore la capitale du monde catholique. Cette Rome a voulu aussi unir ses prières à celles qui se faisaient en France pour implorer les bénédictions du Ciel sur les travaux de l'Assemblée nationale réunie à Versailles. Dans ce but, une messe solennelle a été célébrée dans l'Eglise de-St. Louis des Français; l'Ambassadeur Français avec le personnel de l'ambassade y assistait.

"Ainsi, dit l'*Echo de Rome*, le bel exemple donné par l'Assemblée nationale de France est venu s'étaler sous les yeux mêmes des ministres italiens qui, non contents d'avoir banni de leur programme toute idée de Dieu, ne semblent occupés qu'à l'effacer dans l'esprit du peuple dont ils ont la direction.

"Ils devraient pourtant se rappeler les grandes et terribles leçons qui ont, dans ces derniers temps, étonné le monde. D'où vient que le monarque qui présidait tout récemment aux destinées de la France et dont tous les souverains enviaient la puissance et la gloire, a, tout-à-coup, senti son trône couler sous ses pieds? Ah! c'est que ce trône n'avait pas les grands principes du Christianisme pour soutien. Et c'est pourquoi, lorsque la tempête a soufflé dans toute sa fureur, on a pu voir combien il était peu solide. Le colosse est tombé au milieu de l'indifférence des gouvernements et du peuple qu'il avait laissé grandir dans l'oubli de Dieu.

"Grande et rude leçon pour ceux qui se croient debout parce qu'ils respirent encore et qui s'imaginent être indéraçables, parce qu'on ne les a pas encore déracinés."

Mais que fait donc l'Italie en ces temps-ci? Suit-elle le bel exemple de piété que la France lui montre? Elle l'a suivie dans son œuvre de désorganisation; comme celle-ci, l'Italie s'est jetée dans la Révolution et l'impunité, revient-elle sur ses pas? Malheureusement non, elle tient à combler la mesure de ses crimes, et veut pousser ses persécutions envers l'Eglise jusqu'aux dernières limites. Pendant que la France prie, les italiens la tournent en dérision et la menacent de s'unir à Gambetta et aux communistes pour la punir de son retour à la foi. Ils veulent aussi obtenir une solution définitive de la grande question des ordres religieux. A leur point de vue, les ministres italiens ne vont pas assez vite, et ils leur reprochent de n'avoir rien fait depuis deux ans. Ils ne sont pas justes car les ministres de Victor-Emmanuel ont tout fait pour les contenter, la suppression des couvents surtout s'est faite avec activité.

"On conçoit, dit une correspondance de Rome, que les révolutionnaires soient pressés: le tour qu'ils ont joué à Dieu et aux hommes, bien qu'exécuté à propos, ne leur paraît pas sûr. Mais il faut du temps à tout, et le diable lui-même ne saurait mener les choses plus rondement....."

Mais garde à vous tous, infâmes! le jour de la rétribution n'est pas loin.

En Allemagne, l'impunité, malgré la protection de Bismarck, ne fait pas de brillantes affaires, aussi les *vieux catholiques*, les orgueilleux opposants du Saint-Siège, en jettent-ils feu et flamme. Ils se plaignent hautement que leurs affaires sont en mauvais état, qu'ils manquent de temples, de revenus et de sujets. Ils avaient compté que des milliers de prêtres les suivraient dans leur schisme, dix-sept seulement ont répondu à leurs sollicitations. Ils avaient cru que les gouvernements mettraient à leur disposition bon nombre

d'églises, ainsi que les revenus qui y sont attachés, leur espérance a encore été frustrée. Tout ce que leur grand protecteur Bismarck a pu obtenir a été de leur livrer les Jésuites; ce qui ne leur a pas rapporté de gros profits, vu la pauvreté de cette communauté. Enfin, la Bavière, qui avait d'abord reçu les *vieux catholiques* comme des libérateurs, et sur laquelle ils avaient fondé les plus grandes espérances, la Bavière leur tourne aujourd'hui le dos. La population entreprend des neuvaines, des pèlerinages pour demander à Dieu la délivrance de Notre Saint Père le Pape, et le supplier de la préserver du schisme.

— Le Parlement de Québec, dans sa séance du 9 décembre, a adopté certaines mesures qui démontrent un soin extrême à donner satisfaction à l'opinion publique. Ainsi l'Hon. M. Chauveau présenta un bill concernant l'administration des bois et forêts. Dans ce bill, il est dit qu'à l'avenir les limites de bois se vendront par encan public, après avis donné deux mois d'avance dans la Gazette Officielle. M. Joly félicita le Gouvernement de lui voir adopter des mesures à ce sujet et dit que c'est une preuve qu'il y a des abus. L'Hon. M. Chauveau soutint qu'il n'y a pas d'abus dans l'administration des Terres de la Couronne, mais qu'en face des accusations portées contre le système, le Gouvernement est prêt à faire des concessions, quoique l'administration présente ait procuré d'énormes revenus à la province.

M. Joly annonça aussi qu'il proposerait des résolutions déclarant que M. Cauchon, à l'époque de l'élection de 1871, était contracteur du gouvernement et par conséquent inéligible.

Après plusieurs avis de motions l'Hon. M. Robertson proposa que la Chambre examine, en Comité, le prêt de \$20,300 fait aux coutés de Charlevoix et Chicoutimi, pour des grains de semence. Une vive discussion s'éleva alors dans laquelle l'opposition accusa le Gouvernement d'avoir détourné les deniers de la colonisation dans des vues électorales. L'Hon. M. Chauveau s'en défendit avec indignation, et finalement la motion fut adoptée.

Le 10, une grande partie de la séance a été occupée par une longue et vive discussion sur les résolutions de M. Joly concernant l'inéligibilité de M. Cauchon. MM. Lalonde et Lecavalier proposèrent que le sujet soit renvoyé au lendemain pour que les membres aient le temps d'examiner les documents. L'hon. M. Chauveau se prononça aussi dans ce sens. M. Joly s'y opposa, mais enfin il dut céder et la motion d'ajournement fut adoptée.

Vers la fin de la séance, l'orateur fit la lecture d'une lettre de M. Cauchon donnant sa résignation comme député pour Montmorency. Alors l'Hon. M. Irvine proposa d'émaner un nouveau bref pour l'élection d'un nouveau député en remplacement de M. Cauchon.

L'Hon. M. Chauveau proposa la première lecture du bill relatif à la vente et à l'administration des Terres de la Couronne.—Adopté.

Le 11, les travaux de l'Assemblée Législative n'ont eu qu'un intérêt secondaire. L'Hon. M. Robertson proposa l'examen d'un item de \$3,500 pour augmentation du salaire des employés publics. M. Joly demanda des explications, et exprima des doutes sur le principe de ces augmentations. L'Hon. M. Chauveau parla en faveur de ces augmentations. Divers autres items sont ensuite adoptés.

Au Conseil Législatif, la séance fut des plus intéressantes. La question du double mandat surtout a créé une vive excitation. L'Hon. M. Thibaut demanda la seconde lecture du bill de M. Marchand pour abolir le double mandat. L'Hon. M. Beaubien fit connaître que le Gouvernement,